



D **DIALOGUE SOCIAL** **EUROPÉEN :** **QUEL AVENIR ?**

24 septembre 2018 ■

Maison de l'Europe
Paris ■

DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN : QUEL AVENIR ?

24 septembre 2018, 18h - 20h

Maison de l'Europe,

29 avenue de Villiers, 75017 Paris

Les dirigeants des 28 pays de l'UE ont proclamé en novembre dernier au Sommet social de Göteborg le Socle européen des droits sociaux (SEDS), qui définit 20 principes et droits fondamentaux applicables à tous les États membres. Il réaffirme l'importance du dialogue social européen dans la conception et la mise en œuvre des politiques économiques, sociales et de l'emploi.

Pourtant, ces dernières années, le dialogue social européen a été mis à rude épreuve. L'élargissement de l'UE à des pays d'Europe centrale et de l'Est, qui ont des traditions et cultures de relations sociales et de négociation différentes, a représenté un défi pour la dynamique et l'efficacité du dialogue social européen. Plus récemment, la crise qui a frappé l'Europe a eu un impact sur le dialogue social au niveau national ; dans plusieurs pays, le dialogue social a été décentralisé ou affaibli. Des mutations en cours sur le marché du travail telles que le développement des formes de contrat atypiques ou des dynamiques telles que les transitions numériques et énergétiques posent de nouveaux défis en ce qui concerne la représentativité et les priorités d'actions des partenaires sociaux, tant nationaux qu'européens. Les difficultés actuelles rencontrées par les partenaires sociaux européens sont illustrées par l'absence d'accord entre eux sur les premières propositions de la Commission visant à concrétiser les 20 principes du SEDS, notamment la directive sur la conciliation vie professionnelle et vie privée. Dans un tel contexte, comment relancer et consolider la dynamique du dialogue social européen ?

18:00 - Mot d'accueil par Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe

18:10 - Introduction par Jean Lapeyre, ancien secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats

18:20 - Panel : Dialogue social européen : quel avenir ?

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT

Maxime Cerutti, directeur des affaires sociales de Business Europe

Katja Lehto-Komulainen, secrétaire générale adjointe de la Confédération européenne des syndicats

Débat présidé par Frank Vandenbroucke, ancien ministre belge de l'Emploi

19:45 - Conclusion par Jordi Curell, directeur à la DG Emploi de la Commission européenne
